

# Maltraitance envers un adulte vulnérable : appelez le 3133



Vous êtes victime ou témoin de maltraitance envers une personne âgée, une personne en situation de handicap ou en situation de précarité, à domicile ou en établissement ?

Le **3133** est le numéro national d'écoute et de signalement. Gratuit, il est accessible **7j/7, de 9h à 20h**.

Des professionnels formés vous écoutent, analysent la situation et, si nécessaire, transmettent le signalement aux autorités compétentes. Vous pouvez également être orienté vers les interlocuteurs adaptés.

Un service est disponible pour les personnes sourdes ou malentendantes sur **3133.gouv.fr**.

Face à une situation de maltraitance, ne restez pas seul(e).  
**Appelez le 3133.**

Documents  
[Programme](#)